



## PV Assemblée des présidents et des responsables techniques

Réunion :	Assemblée des présidents et des responsables techniques
Date :	03.02.2025
Heure :	19h30
Lieu :	Jura Sport & Spa Resort, Saignelégier
Membres du comité présents :	Serge Jubin, Sylvie Vuille, André Mazzarini, Caroline Lachat
Membres du comité excusés :	Maruska Verardo, Patricia Schaller, Sandra Henz
Clubs présents :	VBC Delémont, VBC La Suze, VBC Porrentruy, VBC Sixième 7, VBC Tramelan, VBC Val Terbi, VBC Vendline, Volley Espoirs Biel-Bienne, BMV92, CV Rossemaison, FSG Courfaivre, GS Porrentruy, Montfaucon GS, Nidau Volley, SG Courtételle, VFM, Bienne Volleyboys.
Clubs excusés :	Moutier Volley, FSG Crémines, VBC Develier, VB Péry

---

### 1. Salutations et présentations

Le président SVRJS Serge Jubin ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux présidents et aux responsables techniques des clubs de SVRJS. Il rappelle que cette réunion est prévue par l'article 18 des statuts de l'association, qui impose la tenue annuelle d'une séance-conférence des présidents et d'une conférence technique. Le comité a décidé de fusionner ces deux instances pour des raisons d'efficacité. Le président précise que cette réunion a un rôle consultatif et qu'aucune décision formelle ne sera prise. Toutefois, les débats et prises de positions seront transmis au comité pour examen.

Serge remercie les clubs d'avoir transmis leurs statuts à l'association, conformément aux exigences statutaires. Sept clubs devront procéder à une adaptation de leurs statuts pour répondre aux exigences de Swiss Olympic et de Swiss Volley. L'agente administrative de SVRJS Caroline Lachat est en charge du suivi avec les clubs concernés, avec une échéance fixée à la fin de l'année.

Le président présente le nouveau comité :

- Patricia Schaller, vice-présidente et caissière
- Sylvie Vuille, responsable des compétitions (nouvelle à cette fonction)
- Sandra Henz, responsable des arbitres
- Maruska Verardo, responsable de la relève
- André Mazzarini, nouveau membre du comité, chargé de projets spécifiques
- Serge Jubin, président de l'association et du comité

Les participants à la séance se présentent lors d'un tour de table.

## **2. Fonctionnement du nouveau comité SVRJS et du secrétariat.**

Serge Jubin rappelle que la nouvelle structure de SVRJS a été adoptée lors des assemblées des délégués (AD) des 5 mars 2024 et 14 juin 2024, entraînant une recomposition du comité et la mise en place d'un secrétariat administratif. Les membres du comité ont été élus en juin 2024.

Suite aux retraits de Claude Devanthéry, Roland Zbinden et Vincent Brêchet, le comité se compose désormais des six membres et de la collaboratrice administrative : 5 femmes et 2 hommes.

Le président rappelle que conformément à la restructuration votée, le comité a désormais un rôle stratégique. L'ensemble des tâches administratives est progressivement transféré à Caroline Lachat, collaboratrice administrative. Une période d'adaptation pour permettre à Caroline de reprendre les tâches administratives du comité a été fixé jusqu'à la fin de l'année 2024 ; l'objectif a été atteint. Cependant un effort d'efficience de la part du comité doit encore être fait. Le comité doit continuer à se concentrer sur les tâches stratégiques et déléguer plus de tâches administratives au secrétariat. Ce processus est déjà en cours, notamment dans le domaine financier, des kids et de l'organisation des tournois Kids Volley et U14-2.

### Nouveau processus de communication :

Serge Jubin demande que toutes les requêtes soient envoyées à l'adresse email [info@svrjs.ch](mailto:info@svrjs.ch). Caroline Lachat se charge de leur traitement : elle répond directement si cela relève de son domaine ou transmet la demande aux responsables concernés si nécessaire. Le président précise que cette organisation n'a pas pour objectif de réduire les contacts entre les clubs et les membres du comité, mais vise à assurer un suivi efficace et une bonne gestion des archives. Il rappelle également la permanence téléphonique le lundi de 17h30 à 19h00 qui est actuellement très peu utilisée. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

Caroline Lachat se présente et décrit ses tâches principales. Elle rappelle aux clubs de ne pas hésiter à lui transmettre toutes les photos, documents et manifestations des clubs afin de les publier sur le site svrjs.ch. Elle remercie les clubs pour leur accueil et pour la bonne communication bilatérale.

Le taux d'activité de la collaboratrice administrative, actuellement fixé à 30 %, fait l'objet d'une question. Serge Jubin confirme que, pour l'instant, ce taux est adéquat, mais qu'un point de situation sera effectué lors de l'Assemblée des délégués du mois de juin 2025. Si une augmentation est nécessaire pour la saison 2025/2026, l'annonce sera faite rapidement. Toutefois, une telle décision devra être validée en assemblée, car elle impliquerait une adaptation du budget.

## **3. Compétitions en cours, phases finales, promotions-relégations, perspectives 2025-2026**

Le président Serge Jubin annonce que le championnat se déroule correctement et remercie la responsable des compétitions Sylvie Vuille pour son travail. À l'approche de la fin de la saison, il rappelle aux clubs l'importance de consulter attentivement le règlement, qui précise les dispositions concernant les promotions, les relégations et l'arbitrage. Il invite chacun à en prendre connaissance afin de respecter les délais établis et garantir une clôture du championnat en toute sérénité.

La question de l'attribution des matchs aux arbitres et du respect des quotas d'arbitrage a été soulevée. En raison des paramètres du système Volley Manager, certains arbitres ne sont pas convoqués pour le nombre de matchs requis afin d'atteindre leur quota. Pour remédier à cette situation, la bourse aux matchs ainsi que les tournois des phases finales offriront des

opportunités supplémentaires. Environ 10% des arbitrages restent encore à attribuer, laissant une certaine marge pour ajuster les engagements. Les clubs sont invités à contacter Sandra Henz afin de faire le point sur leurs besoins en arbitrage et s'assurer du nombre d'engagements requis.

Plusieurs « limites » du système Volley Manager ont été mises en évidence. Celui-ci repose sur des paramètres stricts, notamment une distance maximale de 40 km entre le domicile de l'arbitre et le lieu du match pour les ligues inférieures et les juniors. Cette contrainte empêche certains arbitres d'être désignés pour certaines rencontres. Afin d'optimiser la répartition des matchs, une révision des critères d'attribution pourrait être envisagée.

Certains clubs font remarquer que de jeunes arbitres rencontrent des difficultés spécifiques, notamment en matière de déplacement lorsqu'ils doivent utiliser les transports publics. Il est suggéré de leur accorder une priorité pour arbitrer des rencontres dans des lieux plus accessibles.

La question des horaires tardifs des matches en semaine a également été soulevée. Les matchs débutant à 20h30 et plus peuvent être contraignants pour les jeunes arbitres, mais la location des salles étant souvent organisée en tranches horaires fixes de deux heures (18h-20h et 20h-22h), il est difficile de modifier cette organisation.

La nécessité d'une meilleure réactivité et d'un accompagnement renforcé des arbitres a été mise en avant. Les clubs ainsi que les parrains et marraines ont un rôle-clé à jouer pour encadrer et soutenir les jeunes arbitres, facilitant ainsi leur intégration et leur progression.

Le président a pris acte de toutes les réflexions et remarques sur ce sujet.

#### Phases finales du championnat 2024-2025 dans les catégories H3, D4, D5, U18 et U16 filles :

Face au grand nombre d'équipes engagées en H3, D4, D5, ainsi que dans les catégories filles U18 et U16, le précédent comité, en charge de la préparation de ce championnat, a opté pour une approche innovante : une forme de play-offs/play out appelée « phase finale », sous la forme de double rendez-vous selon les classements de la saison régulière. Dix clubs ont accepté d'organiser un ou plusieurs des 25 tournois ou sous-groupes. Serge Jubin les remercie chaleureusement pour leur engagement. Le planning général est établi et a été transmis, mais les horaires des matchs restent à définir, car ils dépendront du classement final de la saison régulière. Les clubs organisateurs auront la responsabilité de fixer les horaires des rencontres lors de ces journées et seront chargés d'assurer la logistique liée aux matchs (feuilles de match, marqueurs, ...). Ils devront ensuite transmettre le programme définitif à Sylvie Vuille pour validation.

Les modes des phases finales sont décrits dans les modes de championnat publiés avant la saison et dans le tableau transmis par Sylvie Vuille il y a quelques temps par e-mail. Les promotions et relégations se feront à l'issue de cette phase finale et les champions seront également désignés à l'issue de cette même phase.

Un problème a été soulevé concernant la réservation des salles. Bien que les dates des phases finales soient connues depuis juin dernier, les clubs organisateurs ont été désignés en janvier 2025 ce qui complique la réservation de certaines salles.

Une question est soulevée à savoir si les équipes repartent pour les phases finales avec 0 point. Serge Jubin confirme mais souligne que la première équipe du championnat ordinaire aura l'avantage de jouer contre une équipe moins bien classée.

Certains présidents émettent des doutes quant à l'équité des phases finales. Le fait de jouer une promotion ou une relégation sur un seul match soulève des interrogations, notamment face aux imprévus tels que les blessures, les maladies ou les absences dues à des camps de ski.

Une question est posée concernant l'incidence d'un club incapable d'aligner six joueuses le jour du match. Ce sera un forfait.

Une proposition a été avancée pour la prochaine saison : si le nombre d'équipes inscrites le permet, le championnat pourrait être organisé en deux groupes, avant d'évoluer, au second tour, avec un groupe de promotion et un groupe de relégation. Serge Jubin rappelle que l'ancien système avait posé des problèmes l'année dernière, notamment en raison d'une interruption d'un mois en décembre, nécessitant une refonte du calendrier en pleine saison pour le deuxième tour, ce qui ne convenait pas aux clubs.

Les remarques sont entendues et un point sera fait à l'issue de ces phases finales, avec un probable sondage dans les clubs.

#### Perspectives 2025-2026 – 4L hommes :

Il a été constaté avec plaisir que 16 équipes se sont inscrites en 3<sup>ème</sup> ligue messieurs et 10 équipes en 2<sup>ème</sup> ligue. Concernant la 3<sup>ème</sup> ligue, une différence de niveau et d'objectif est notable, raison pour laquelle le comité propose de créer une 4<sup>ème</sup> ligue messieurs avec la région de Neuchâtel dès la saison 2025-2026. La question principale est de définir quelles équipes jouent en 3<sup>ème</sup> ligue respectivement en 4<sup>ème</sup> ligue. Une consultation sera adressée aux clubs concernés en février afin de récolter leur avis.

Proposition est faite, plutôt que de créer une 4L messieurs, de répartir les équipes H3 en deux groupes géographiques. Cette proposition sera examinée.

Un président interroge le comité sur une éventuelle réflexion concernant la suppression du comptage des points dans les compétitions de jeunes, notamment pour les tournois Kids et la catégorie U14-U16. Serge Jubin précise que les tournois kids n'ont pas de résultats et pas de classement. Concernant la catégorie u14-2 ; le fait d'avoir un classement permet de faire un deuxième tour avec les meilleures équipes dans un groupe et les moins bonnes dans un autre groupe. Pour les U14-1 ; étant donné qu'il y a des finales suisses, la décision ne peut pas être prise par SVRJS. Serge Jubin relève qu'il n'y a pas de réflexion en cours à ce sujet à SVRJS.

Une remarque est faite concernant le début du championnat qui se ferait relativement tôt dans la saison. Sylvie Vuille explique que les dates de début et fin du championnat sont définies par Swiss Volley. Serge Jubin souligne qu'il est possible de planifier son début de championnat lors de l'élaboration du calendrier.

#### **4. Défis de Swiss Volley, projets de remodelage des régions, compétitions transrégionales**

Serge Jubin informe l'assemblée que Swiss Volley mène différents projets qui pourraient avoir des répercussions sur les régions et les clubs. Entre autres :

- Les clubs sont invités à participer à des séances/ateliers pour recruter et fidéliser les entraîneurs.
- Au printemps, Swiss Volley lancera une grande campagne pour recruter et fidéliser les arbitres. Lors d'un sondage auprès des clubs, cette question a été jugée comme la plus préoccupante.
- Il y a également un projet de standardisation des pratiques dans les régions en unifiant par exemple la formation des arbitres, les règlements et une volonté de passer à la feuille de match simplifiée.

Serge Jubin met l'accent sur le projet de "revitalisation", qui vise à réduire le nombre de régions, en passant de 14 actuellement à 6, 7 voire 8. L'objectif est de fusionner ou regrouper certaines

régions afin d'optimiser la gestion et les ressources. Concernant la région Jura-Seeland, deux scénarios sont envisagés : un regroupement avec Bâle ou une fusion avec Fribourg et Neuchâtel. Serge précise qu'il ne sait pas encore quel modèle est privilégié, et qu'il est probable qu'aucune décision définitive n'ait été arrêtée à ce stade. Avec ce projet, Swiss Volley souhaite rationaliser l'organisation afin de limiter le besoin en bénévoles et d'améliorer la gestion des ressources. Le président informe que des changements pourraient intervenir rapidement, bien qu'aucun détail précis ne soit disponible pour le moment. Il informe l'assemblée que dans tous les cas, aucune décision ne devrait être prise sans avoir consulté de manière démocratique les clubs. Dès que des informations claires arriveront, celles-ci seront transmises aux clubs

## **5. Propositions des clubs**

Aucune proposition des clubs n'a été reçue.

Une demande a été formulée concernant la possibilité pour Swiss Volley de fournir des sifflets personnels aux jeunes. Il est peu probable que Swiss Volley y souscrive. Il appartient aux organisateurs de tournois et aux équipes de mettre à disposition et prendre leurs propres sifflets, avec notamment des sifflets à bouche. Il est précisé que les nouveaux arbitres reçoivent un sifflet personnel.

Une question est soulevée concernant l'obligation de présenter une carte d'identité avant les matchs, sachant que, légalement, seule la police est autorisée à effectuer ce contrôle. La vérification de l'identité avant les matchs reste nécessaire, et aucun changement n'est prévu à ce sujet pour le moment.

Sur l'ancienne version du site internet, une adresse e-mail de contact était disponible pour chaque club, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les clubs peuvent s'adresser à la collaboratrice administrative pour toute demande de coordonnées.

La formule de la séance regroupant les présidents et les responsables techniques sera reproduite sous la même forme en 2026.

22h10– La séance est levée